



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N° 84-2021-083

PUBLIÉ LE 10 MAI 2021

# Sommaire

## **84\_DRPJCE\_Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est / protection judiciaire de la jeunesse de l'Auvergne**

84-2021-04-01-00034 - Arrêté Portant subdélégation de signature pour  
l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses des services  
régionaux et territoriaux de la protection judiciaire de la jeunesse  
Centre-Est (2 pages)

Page 3

84\_DRPJCE\_Direction régionale de la protection  
judiciaire de la jeunesse Centre-Est

84-2021-04-01-00034

Arrêté Portant subdélégation de signature pour  
l'ordonnancement secondaire des recettes et  
des dépenses des services régionaux et  
territoriaux de la protection judiciaire de la  
jeunesse Centre-Est

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES**  
**Secrétariat Général pour les Affaires Régionales**

Lyon, le 1<sup>er</sup> avril 2021

**Arrêté n° 2021-01**

**Portant subdélégation de signature pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses des services régionaux et territoriaux de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est**

Vu l'arrêté du 2020–282 portant délégation de signature à Madame Christine LESTRADE, directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses.

**ARRÊTE**

Pour exécution de la section 1 et 2 de l'arrêté 2020–282 du 14 décembre 2020 concernant la délégation de signature donnée par Monsieur le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, à Madame Christine LESTRADE, directrice inter-régionale de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est en tant que responsable d'unité opérationnelle, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2, 3, 5 et 6 du programme 182 protection judiciaire de la jeunesse, la délégation qui lui est consentie peut être exercée par les cadres territoriaux du ressort de la direction inter-régionale désignés ci-après pour les actes suivants :

- Engagement juridique et ordonnancement de la dépense pour les titres 3, 5 et 6 dans la limite de la dotation en crédits de fonctionnement courant établie par la direction inter-régionale

NOMS PRENOMS	FONCTION GRADE
FEBVRE François-Xavier	Directeur interrégional adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est
BUTTIN Emilie	Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Isère
CHERTIER Clothilde	Directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Isère
HENRIOT Séverine	Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de la Loire
MARQUET-GURCEL Julie	Directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse de la Loire
BUREL Danièle	Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse « Les Savoie »
SALGADO Eric	Directeur territorial adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse « Les Savoie »

SEIGNEZ Dana	Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Drôme-Ardèche
QUEAUSLEIMAN Thierry	Directeur territorial adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse Drôme Ardèche
MONTIGNEAUX Matthieu	Directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse Rhône Ain
ANCEL Mélanie	Directrice territoriale adjointe de la protection judiciaire de la jeunesse Rhône Ain
CHANAL Magali	Directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Auvergne
DERREY Julien	Directeur territorial adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse Auvergne
CHAMBENOIS Céline	Responsable à l'appui et au pilotage territorial de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse « Les Savoie »
THERY Mathilde	Responsable à l'appui et au pilotage territorial de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de l'Isère
AVRILLON Laura	Responsable à l'appui et au pilotage territorial de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Auvergne.
BERNHARD Nathalie	Responsable à l'appui et au pilotage territorial de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Loire
ROUSSET Angélique	Responsable à l'appui et au pilotage territorial de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Rhône-Ain
FRADIN Marie-France	Responsable à l'appui et au pilotage territorial de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Drôme-Ardèche

Pour le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône,  
 Et par délégation  
 La directrice inter-régionale de la protection judiciaire de la jeunesse Centre-Est

Christine LESTRADE